

Informations de base	
2024/2550(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur la nouvelle vague d'arrestations de masse en Biélorussie contre les militants de l'opposition et les membres de leur famille	
<b>Subject</b>	
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	
<b>Zone géographique</b>	
Biélorussie	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
07/02/2024	Débat en plénière		
08/02/2024	Décision du Parlement	T9-0070/2024	Résumé
08/02/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2550(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0103/2024	05/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0110/2024	05/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0115/2024	05/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0116/2024	05/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0126/2024	05/02/2024	
Proposition de résolution		B9-0129/2024	05/02/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0070/2024	08/02/2024	Résumé

# Résolution sur la nouvelle vague d'arrestations de masse en Biélorussie contre les militants de l'opposition et les membres de leur famille

2024/2550(RSP) - 08/02/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 459 voix pour, 14 contre et 33 abstentions, une résolution sur la nouvelle vague d'arrestations de masse en Biélorussie contre les militants de l'opposition et les membres de leur famille.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et les députés.

En janvier 2024, le comité pour la sûreté de l'État biélorusse (KGB) a procédé à des perquisitions, interrogations et détentions visant plus de 200 membres de la famille de prisonniers politiques actuels et anciens, ainsi que des bénéficiaires de l'initiative «INeedHelpBY», accusés d'**«extrémisme»**. La majorité sont des mères et des femmes de prisonniers politiques.

Les députés ont réaffirmé sa solidarité avec le peuple biélorusse et son soutien à ses aspirations légitimes à un avenir démocratique et européen et reste déterminé à travailler sans relâche avec les forces démocratiques, la société civile et les médias indépendants dans l'intérêt du peuple biélorusse.

Le Parlement a condamné fermement la récente vague d'arrestations de masse en Biélorussie, exhorte le régime illégitime de Loukachenko à **cesser sa répression**, et en particulier toute persécution fondée sur le genre, rappelant au régime ses obligations internationales. Il a appelé à la libération immédiate et inconditionnelle et à l'indemnisation des plus de 1.400 prisonniers politiques, ainsi que de leurs familles et des personnes détenues arbitrairement, tout en rétablissant leurs pleins droits.

Les députés ont réitéré leur position sur le **manque de transparence, de liberté et d'équité** à l'approche des «élections» parlementaires et locales au Belarus et ont appelé l'UE, ses États membres et la communauté internationale à ne pas reconnaître les résultats.

En ce qui concerne le régime de Loukachenko, le Parlement a demandé au VP/HR et au Conseil de réagir en imposant des **sanctions plus sévères** au régime, y compris contre les marchandises impliquant le travail forcé des prisonniers politiques, des sanctions financières plus strictes et des sanctions contre les personnes responsables de graves violations des droits de l'homme, y compris les hauts fonctionnaires et les membres des forces de sécurité. Il a également appelé à une nouvelle réduction de la présence diplomatique du Belarus dans l'UE, à un soutien continu aux victimes du régime par le biais d'instruments spéciaux leur permettant d'obtenir des visas et des permis de séjour dans l'UE et à la résolution des cas d'apatriodie.

La Commission et les États membres sont invités à continuer à appuyer la documentation sur les violations des droits de l'homme au Belarus.